

« RISMA »

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
Au Capital de 1.432.694.700 Dirhams
Siège social : 240, Boulevard Zerktouni
Casablanca

Rapport du Conseil de Surveillance **A l'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire)** **du 20 JUIN 2024**

Mesdames, Messieurs les actionnaires

Conformément aux dispositions de la loi n °17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, le Directoire vous a convoqué en Assemblée Générale Mixte (*Ordinaire et Extraordinaire*) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

1. Approbation du Rapport de Gestion du Directoire et observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023 et approbation du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ;
2. Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
4. Quitus aux membres du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes ;
5. Lecture du Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 95 de la loi 17-95 et approbation des opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice ;
6. Prise d'acte de la démission de membres du Conseil de Surveillance ;
7. Prise d'acte de la démission d'un membre indépendant du Conseil de Surveillance ;
8. Prise d'acte du changement de représentant permanent d'un membre du Conseil de Surveillance ;
9. Nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance ;
10. Nomination d'un nouveau membre indépendant du Conseil de Surveillance ;
11. Allocation de jetons de présence ;

A titre extraordinaire :

12. Ratification de la décision du transfert de siège social ;
13. Mise à jour de l'article 4 des Statuts relatif au siège social ;

Dans tous les cas :

14. Pouvoirs en vue des formalités légales.

Pour vous permettre de vous prononcer sur ces points, nous vous prions de trouver ci-après les éléments constituant notre rapport au titre de l'exercice 2023 :

1. Observations sur le rapport de gestion du Directoire

Après vérifications et contrôles, le Conseil n'émet aucune réserve, remarque ou observation sur le rapport de gestion du Directoire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

2. Observations sur les comptes de l'exercice 2023

Après vérifications et contrôles, le Conseil n'émet aucune réserve, remarque ou observation sur les comptes sociaux et consolidés, inventaire et états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont arrêtés et présentés par le Directoire.

3. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31.12.2023

Après examen et vérification de la proposition d'affectation des résultats de l'exercice clos le 31.12.2023, tel que suit :

	En dirhams
– Résultat net de l'exercice 2023.....	233.324.339,41
– Dotation à la Réserve légale.....	11.666.216,97
– Report à nouveau créditeur avant affectation.....	25.218.199,68
– Total des sommes distribuables.....	246.876.322,12
– A titre de dividendes, soit 6 DH / action.....	85.961.682,00
– Report à nouveau créditeur après affectation	160.914.640,12

Le Conseil ne formule aucune observation ou réserve sur la proposition d'affectation des résultats de l'exercice clos le 31.12.2023 et la distribution de dividendes présentée par le Directoire.

Les dividendes seront mis en paiement au plus tard le 30 Septembre 2024.

4. Conventions réglementées

Le Conseil prend acte que les commissaires aux comptes ont été informés des conventions intervenues ou poursuivies au cours de l'exercice 2023 pour la préparation du rapport spécial à présenter à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à approuver ces opérations et leur impact sur les comptes de la Société.

5. Démission de membres du Conseil de Surveillance

Nous vous informons de la **démission de Messieurs Sven BOINET, Nicolas BROUSSAUD, Christian KARAOGLANIAN et de Madame MAUD BAILLY de leur fonction de membre du Conseil de Surveillance** de RISMA, actée par le Conseil de Surveillance du 18 Octobre 2023, et vous demandons de leur délivrer quitus entier, définitif et sans réserve au titre de l'exécution de leurs mandats.

6. Démission d'un membre indépendant du Conseil de Surveillance

Nous vous informons de la **démission de Monsieur Mohamed BENBRAHIM-EL ANDALOUSSI de ses fonctions de membre indépendant du Conseil de Surveillance de RISMA** avec effet au 18 Avril 2024, et vous demandons de lui délivrer quitus entier, définitif et sans réserve au titre de l'exécution de son mandat.

7. Changement du représentant permanent d'un membre du Conseil de Surveillance

Nous vous informons de la **nomination de Monsieur Hassan BOULAKNADAL, en qualité que nouveau Représentant Permanent de la Caisse Marocaine Interprofessionnelle de Retraite « CIMR »** en remplacement de Monsieur Khalid CHEDDADI, avec effet au 14 Mai 2024, et vous demandons de délivrer quitus entier, définitif et sans réserve à Monsieur Khalid CHEDDADI au titre de son mandat de représentant permanent de la CIMR.

8. Nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance

Nous vous demandons de procéder à la nomination en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance pour une durée de six (6) années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 :

- **MUTRIS**, Société en commandite par action, dont le siège social est à Casablanca au 22, boulevard Abdelkrim Alkhattabi, immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous numéro 572965, **représentée par Madame Salma BENADDOU** à titre de représentant permanent

9. Nomination d'un nouveau membre indépendant du Conseil de Surveillance

Nous vous demandons de procéder à la nomination de **Madame Lamia EL BOUANANI en qualité de nouveau membre indépendant du Conseil de Surveillance** pour une durée de six (6) années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

10. Allocation de jetons de présence

Nous soumettons à votre approbation le montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2023 d'un montant global brut de 1.450.000 dirhams, que le Conseil de Surveillance répartira entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

11. Ratification de la décision de transfert du siège social

Nous vous demandons de ratifier la décision prise par le Conseil de Surveillance portant sur **le transfert du siège social de RISMA** précédemment établi au 97, Boulevard Al Massira Al Khadra - Casablanca à la nouvelle adresse suivante : 240, Boulevard Zerktouni - Casablanca.

12. Mise à jour de l'article 4 des Statuts relatif au siège social

Par suite de ratification de la décision de transfert du siège social de RISMA au 240 Boulevard Zerkouni, nous vous demandons de **décider la mise à jour corrélative de l'article 4 des Statuts relatif au siège social.**

13. Texte des projets de résolutions

Après examen et vérification, Le Conseil de Surveillance n'émet aucune observation sur les propositions de résolutions qui sont soumises à l'Assemblée Générale Mixte et vous demande de les approuver et de voter favorablement toutes les résolutions qui vous sont soumises.

Par ailleurs, votre Conseil se tient à votre disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires qui pourraient vous être nécessaires. Enfin, nous vous remercions de votre aimable attention.

Le Président du Conseil de Surveillance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by a horizontal line and a small flourish at the end.

M. Azzedine GUESSOUS